



Déclaration Liminaire intersyndicale au CSA Formation spécialisée du 24/06/2025



Monsieur le Président du CSA,

Mesdames et Messieurs psychologue des personnels, Référente SST de la DRHAS, Référente interrégionale SST, médecin de prévention, Assistante de service social des personnels, agents de préventions du SPIP 10-52,

Nous tenons d'abord à vous remercier de votre présence qui est aujourd'hui d'autant plus nécessaire qu'un épuisement généralisé s'installe chez les agents du SPIP 10-52. En cette période de mobilisation nationale des SPIP avec une deuxième journée de lutte qui s'est déroulée le 17 juin 2025 les constats sont unanimement partagés : **les SPIP sont laissés à l'abandon !**

Nous avons tous reçu par mail le rappel aux règles de déontologie de la part du Directeur Interrégional. On y dénote une définition d'un devoir de réserve qui s'apparente plutôt à une volonté d'invisibiliser encore plus notre parole qu'à exposer le cadre légal existant. Pourtant, force est de constater que la déontologie n'est pas aussi scrupuleusement interrogée par notre direction interrégionale quand il s'agit de mettre fin au protocole illégal de prises d'empreintes qu'il a signé avec la Préfecture de l'Aube. **Rappelons-le, le respect de la loi et l'interdiction de discriminer une partie de la population s'impose à tous !**

Monsieur le DFSPIP dans ce contexte et cette période l'écoute et la confiance en vos agents sont primordiaux ! Le prochain CSA sera l'occasion de parler de la note sur le télétravail qui, quoi que vous en pensiez, reste un moyen très concret d'assurer des équilibres entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Le projet en l'état est donc inacceptable car seulement axé d'un point de vue restrictif pour les agents.

Pour ce qui relève des moyens humains, les résultats des mobilités DPIP et CPIP ont été publiés et le constat pour la rentrée de septembre 2025 s'avère amer. **Sur 53 personnels d'insertions et de probations (DPIP et CPIP) que devraient compter le SPIP 10/52 il manquera 11 agents** (Sur un organigramme de référence de 7 pour le SPIP du CD de Villenaux la grande nous serons à moins 3 agents ; sur un organigramme de référence de 14 pour l'antenne de Chaumont nous serons à moins 3 agents ; sur un organigramme de référence de 6 DPIP pour le SPIP 10/52 nous serons à moins 4 cadres ; sur le SPIP de Troyes nous serons à moins 1 agent). **Cela représente une vacance de 20% des postes !**

L'INQUIETUDE DES AGENTS EST PATENTE DANS TOUS LES SERVICES !!

Sur le CP de Troyes-Lavau ? En l'espace de quelques semaines sur mars et avril 2025 les agents du CP Troyes Lavau auront eu l'occasion d'apprendre le non-renouvellement du 2^{ème} contrat d'adjoint administratif, la suppression du poste de DPIP sur le milieu fermé, et l'ouverture de 50 places supplémentaires de semi-liberté en modulaires. Ajoutons un soupçon de rythme effréné, une pincée de multiples services carencés au niveau RH sur le CP et une politique de désencombrement de toutes les DI sur cet établissement et nous obtenons cette si belle vitrine du premier établissement de France à accueillir des modulaires. Le sens de nos missions dans cette énième communication politique de notre Garde des

Sceaux ? Nous le cherchons toujours. Nous le réaffirmons, nous sommes fermement opposés à la construction de modulaires sur le site de Troyes-Lavau !

Sur Villenauxe ? C'est le poste de coordonnatrice culturelle dont nous apprendrons la suppression. Ajoutons le gel d'un poste de CPIP depuis des années, un éloignement géographique qui mine les projets de préparation de la sortie des personnes détenues mais également la vie privée des agents qui pour la plupart ne sont pas originaires du secteur. **L'éloignement ne doit jamais rimer avec l'isolement.** Notons aussi, Monsieur le DFSPIP, que votre décision de ne plus faire intervenir la coordonnatrice culturelle sur le site de Villenauxe depuis plus d'un an a conduit l'équipe à supporter une charge de travail supplémentaire, à installer une communication parcellaire dans la déclinaison des programmes culturels et ce dans un contexte où la mise en place des activités est remise en question au niveau national et au niveau local.

Sur Chaumont ? C'est la publication d'un seul poste sur les 3 vacants, après presque 6 mois d'une équipe à effectifs réduits de 50%, qui épuise l'équipe. Ajoutons-y le refus de la DAP d'accepter le détachement d'un personnel de direction PJJ sur le poste de DPIP vacant depuis presque 2ans. En même temps, pourquoi soulager les équipes en souffrance ?

Sur le MO de Troyes ? Avec l'absence de 4 DPIP sur 6 sur tout le SPIP 10/52 qui s'occupera des nombreuses demandes de modifications horaires ? De la validation des rapports ? Du soutien aux agents ? De la représentation du SPIP sur le territoire ? Du management ?

Sur le Siège ? Les personnels administratifs sont encore et toujours plus soumis à des injonctions contradictoires, des rigueurs budgétaires qui complexifient toutes les procédures, et un manque extrême de moyens pour effectuer leur travail.

Cette absence de perspective, cette insécurité constante dans laquelle nous travaillons tous a des effets délétères bien concrets. **Il y a urgence à prendre en compte les risques psycho-sociaux !**

Si cet état dégradé perdure, c'est l'accompagnement du SPIP qui en pâtira et les tensions qui pourront en découler dans nos détentions et dans nos prises en charges en MO participeront à une perte de sens dans notre travail et à une réelle insécurité.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES EXIGENT QUE TOUT SOIT MIS EN ŒUVRE POUR ASSURER DES CONDITIONS DE TRAVAIL SAINES ET SECURISANTES POUR TOUS LES AGENTS DE TOUTES LES ANTENNES

-  **Nous réclamons Monsieur le DFSPIP qu'à l'issue de la liste des sortants d'écoles, si la situation l'exige toujours, soit travaillé des notes de service dégradé en CSA dès la rentrée !**
-  **Nous réclamons que tout soit mis en œuvre pour permettre un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle de toutes les antennes et de tous les agents pour éviter l'épuisement professionnel !**
-  **Nous réclamons de la DI qu'elle sollicite l'ouverture de tous les postes CPIP et DPIP pour les sortants d'écoles et que des postes de contractuels soient ouverts pour tous les postes qui n'auraient pas été comblés !**